

voé

voe.ch



Rapport
de gestion
2025

énergies | installations | renouvelable | multimédia

Effectif
du personnel

147
employés

Effectif au 31.12.2025
plus 31 apprentis

Capitaux propres

91.19
mio CHF

Capitaux propres représentant
54.9% du bilan

Bénéfice net

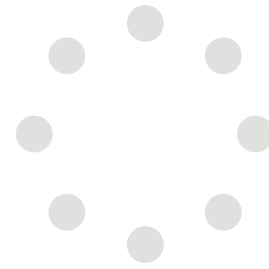
3.42
mio CHF

Bénéfice en augmentation
de 51.3% par rapport à 2024

Investissements bruts

26.1
mio CHF

Investissements en augmentation
de 59.2% par rapport à 2024



Chiffre d'affaires
consolidé

60.47
mio CHF

Chiffre d'affaires en diminution
de 7.5% par rapport à 2024

Cashflow
de l'activité

11.01
mio CHF

Cashflow en augmentation
de 9.8% par rapport à 2024

Total du bilan

166.23
mio CHF

Valeur du bilan en augmentation
de 12.9% par rapport à 2024

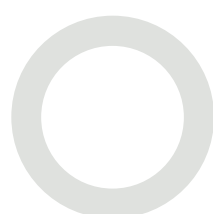


Rapport de gestion 2025

Le Groupe VOé en quelques chiffres	02
Message du Président	04
Message des Codirecteurs généraux	06
Production et distribution d'électricité	08
Production et distribution de chaleur	11
VOé renouvelable	14
Multimédia	16
Installations électriques	19
VOé electroval	20
VOé gasser	21
Temps forts	22
Ressources humaines	24
Direction	28
Gouvernance	30



Actionnariat	32
Proposition d'emploi du bénéfice	33
Comptes 2025	35
Comptes consolidés 2025	45





Message du Président

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

2025 restera une année charnière pour notre Groupe. La mise en place d'une Codirection et la réorganisation du Comité de Direction ont permis d'instaurer un mode de gouvernance plus moderne, fondé sur le dialogue, le respect, la cohésion et une vision partagée. Le Conseil d'administration a encouragé cette évolution, convaincu qu'elle renforce la transversalité, stimule l'innovation et valorise les compétences humaines dans un environnement particulièrement incertain.

Même si des ajustements demeurent nécessaires, cette organisation répond aux attentes du Conseil, qui remercie l'ensemble de l'équipe de Direction pour son engagement et la qualité du travail accompli.

L'exercice 2025 a été intense. Au-delà de la réorganisation, plusieurs projets majeurs, dont le parc éolien Sur Grati, ont entraîné une forte charge de travail et de stress supplémentaire, à laquelle les équipes ont fait face avec détermination et professionnalisme.

Le paysage énergétique évolue rapidement, porté par des décisions politiques, réglementaires et technologiques qui influencent déjà nos investissements, nos infrastructures et nos priorités. VOé a su anticiper ces changements et assumer pleinement son rôle d'acteur local au service de sa région.

Portée par la nouvelle loi vaudoise sur l'énergie, les débats fédéraux autour de la sécurité d'approvisionnement et la nécessité de décarbonation, la transition énergétique s'impose désormais au quotidien. Ses effets ne relèvent plus d'un horizon lointain : ils guident nos décisions et exigent de nous une vision claire, pour garantir un approvisionnement durable, sûr et maîtrisé.

En 2025, le Conseil d'administration s'est prononcé sur plusieurs dossiers structurants, engageant le Groupe sur le long terme. Toutes ces décisions visent à préserver notre capacité d'investissement, à renforcer la sécurité de nos réseaux, à accompagner l'évolution du marché et à assurer la cohérence interne. Les enjeux liés au développement de la production renouvelable, à la modernisation du réseau, aux nouveaux modèles d'autoconsommation ou encore à l'essor du chauffage à distance, appellent un pilotage exigeant et une vision à long terme.

A ces évolutions s'ajoute une transformation technologique majeure. L'intelligence artificielle ouvre des perspectives intéressantes pour optimiser la gestion, affiner les prévisions ou améliorer nos services. VOé aborde ces opportunités avec prudence et discernement : l'IA n'est pas un objectif en soi, mais un moyen de renforcer notre efficacité, soutenir nos équipes et d'adapter nos pratiques, tout en restant fidèles à notre mission de proximité.

Cette évolution technologique nous rappelle aussi l'importance cruciale de la cybersécurité. Dans un contexte où les infrastructures énergétiques sont de plus en plus interconnectées, protéger nos systèmes et nos données est indispensable pour garantir la continuité de nos activités et maintenir la confiance de nos clients. Renforcer nos défenses, adapter nos réflexes et développer une véritable culture interne de la sécurité constituent des priorités absolues.

Les dynamiques du marché – qu'il s'agisse du photovoltaïque, de l'autoconsommation, des besoins d'investissements dans nos réseaux ou de la digitalisation des métiers – illustrent l'ampleur des mutations en cours. VOé y répond avec pragmatisme, en s'appuyant sur ses forces, son ancrage local et des solutions durables, adaptées aux réalités régionales.

Nous abordons 2026 avec des ambitions claires : réussir l'application de la nouvelle loi pour l'électricité, renforcer la sécurité de notre approvisionnement, poursuivre la modernisation de nos infrastructures, accélérer la décarbonation et intensifier nos efforts en matière d'innovation numérique et de cybersécurité.

La transition énergétique est une réalité exigeante, qui demande cohérence, lucidité et détermination. VOé dispose de solides atouts pour y contribuer de manière décisive. Par notre présence, nos réseaux, nos investissements et notre engagement collectif, nous participons activement à façonner l'avenir énergétique régional.

Le Conseil d'administration et la Direction continueront d'accompagner ce mouvement avec ambition, responsabilité et une vision résolument tournée vers l'avenir.

Je tiens à saluer les collaboratrices et les collaborateurs dont l'engagement, la disponibilité, le professionnalisme et la capacité d'adaptation sont déterminants pour le succès du Groupe. Je remercie également mes collègues du Conseil d'administration pour leur soutien et leur amitié.

Ensemble, nous posons les bases d'un avenir énergétique durable, sûr et au service des habitantes et habitants de notre région.



Claude Recordon

Président du Conseil d'administration





Message des Codirecteurs

Cela fait désormais plus d'un an que nous avons été nommés Codirecteurs. Durant cette période, nous avons vu avec satisfaction combien ce mode de gouvernance s'est inscrit naturellement dans l'ADN de VOé: sens des responsabilités, cohérence d'action et volonté d'agir au service de nos clients et de la région. Ces valeurs, rappelées dans le message de notre Président, guident chaque jour nos décisions et celles de l'ensemble des équipes.

L'année 2025 a également été marquée par des choix importants pour VOé renouvelable. Face à l'absence de signaux de reprise du marché photovoltaïque et aux évolutions structurelles du secteur, des décisions difficiles ont dû être prises afin d'assurer la pérennité de ces activités. L'intégration de VOé renouvelable au sein de VOé electroval s'inscrit dans cette logique: réunir les compétences, stabiliser l'organisation et renforcer les synergies pour répondre aux exigences des nouveaux modèles énergétiques, tels que l'essor de l'autoconsommation, la nouvelle loi vaudoise sur l'énergie ou encore les objectifs nationaux en matière de décarbonation.

Au-delà de cette évolution, l'année a démontré la capacité de notre Groupe à avancer collectivement. Construction du poste du Day, avancées déterminantes du parc éolien Sur Grati, développement continu du chauffage à distance, projets innovants tels que l'injection locale de biométhane ou encore la sécurisation du réseau multimédia: chaque département a contribué, malgré une charge soutenue et des enjeux techniques majeurs.

Nous avons également réaffirmé le rôle essentiel des cadres dans la réussite du Groupe. La première journée de cadres, qui a réuni plus de trente responsables, a constitué un moment fort : un espace d'échange authentique, de partage d'expériences et de co-construction. Ces rencontres posent les bases d'un véritable ciment culturel, favorisant une cohérence managériale indispensable et un renforcement de la coopération entre métiers.

L'avenir s'annonce exigeant : finalisation du déploiement du smart metering, adaptation à la nouvelle loi pour l'électricité, poursuite de nos projets d'infrastructures, développement des activités d'installations électriques, consolidation de la satisfaction de nos clients dans un marché toujours plus concurrentiel. Mais il s'annonce aussi particulièrement stimulant : VOé démontre, année après année sa capacité à évoluer, à innover et à se mobiliser.

Nous tenons à remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et leur professionnalisme. C'est grâce à vous que nous pouvons assumer nos responsabilités et préparer le futur avec confiance. Ensemble, nous poursuivons notre mission d'accompagner nos clients dans leurs projets en lien avec la transition énergétique dans le Nord vaudois.

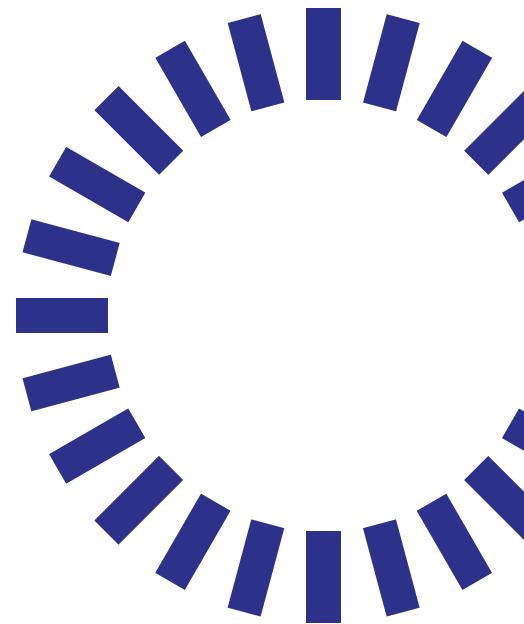


Nicolas Richard



Thierry Zeller

Codirecteurs généraux





Production et distribution d'électricité

Un réseau électrique qui répond aux besoins d'une région

En qualité de gestionnaire de réseau de distribution (GRD), VOé est responsable de la fiabilité de l'approvisionnement et du bon fonctionnement du réseau. 2025 a été marquée par des avancées concrètes, nécessitant une forte mobilisation des équipes, tant pour l'exploitation que pour la planification.

Stratégie d'approvisionnement

La stratégie d'approvisionnement de VOé repose sur l'équilibre entre la production locale et les achats planifiés, afin de lisser les effets de la volatilité. Bien que demeurant élevés, les prix de l'énergie sur les marchés ont baissé, permettant à la clientèle de bénéficier d'une légère diminution des tarifs intégrés, après plusieurs années de hausses.



Production 2025

Le contraste est marqué entre la forte hydraulicité de 2024 et la sécheresse rare du début 2025. Malgré la remise en service du Groupe 2 de l'usine du Chalet, la production hydraulique recule de 19% pour atteindre 11.6 GWh. À l'inverse, la production solaire progresse de 4.9% et atteint 959 MWh (914 MWh en 2024). Au total, la production est de 16.3 GWh au 31 décembre 2025, en baisse de 19.8% par rapport à 2024.

Electricité produite

16.3 GWh

Electricité distribuée

75.8 GWh

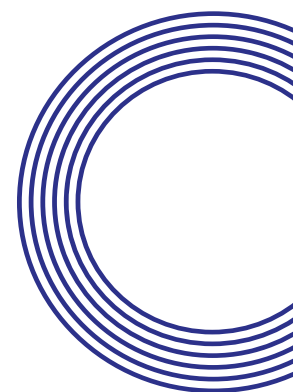
Travaux d'envergure et évolution du réseau

En 2025, les équipes ont remplacé deux transformateurs de sous-stations moyenne tension (STMT) en fin de vie à Vaulion, installé deux nouvelles stations MT/BT et raccordé trois nouvelles usines. Elles ont également démarré les travaux du nouveau poste de transformation et de couplage du Day, nécessaire à la pérennité de l'alimentation des communes de Ballaigues, Vallorbe et Vaulion, ainsi qu'au raccordement du futur parc éolien.

L'équipe en charge de l'exploitation des ouvrages de production a, entre autres, terminé la révision du Groupe 2 de l'usine du Chalet. Ces travaux, obligatoires pour maintenir la production locale, ont été jalonnés d'étapes techniques délicates et ont demandé une forte coordination interne, ainsi que l'intervention de spécialistes externes aux compétences spécifiques. Le Groupe 2 a été interrompu durant les travaux, soit de juillet 2024 à mars 2025.

Parc éolien Sur Grati

Dans son arrêt du 1^{er} mai 2025, le Tribunal fédéral a rejeté le recours formulé à l'encontre des permis de construire. 17 ans après son démarrage, le projet peut enfin aller de l'avant. Entre juin et décembre ont eu lieu: la finalisation des accès routiers hors plan partiel d'affectation (PPA) et hors routes cantonales (RC), les aménagements des accès routiers sur RC et dans le PPA, l'aménagement des plateformes et la construction des fondations. Interrompus pour l'hiver, les travaux ont repris au printemps 2026 avec, entre autres, le transport et le montage des éoliennes.

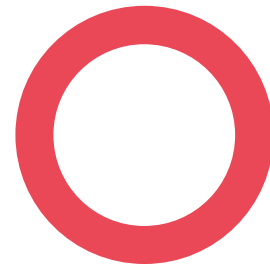


Perspectives

Avec la construction du poste de transformation HT/MT du Day, le parc éolien « Sur Grati » et le raccordement de Gruvatiez II à Orbe (18 bâtiments, 360 unités d'habitation), l'année 2026 s'annonce dense. Elle sera aussi marquée par la mise en œuvre de la nouvelle loi pour l'électricité et l'approche de l'échéance 2027 liée au smart metering.

Production photovoltaïque interne

959 MWh



Electricité commercialisée

58.2 GWh

Energie hydraulique produite par VOEP

11.6 GWh

Focus



Depuis 2008, l'approvisionnement en énergie électrique de VOé était assuré au travers de la société Enerdis Approvisionnement SA. L'introduction des nouveaux modèles favorisant l'autoconsommation, ainsi que les nombreux

défis à venir liés à l'énergie d'ajustement ou aux achats journaliers (Intraday), ont conduit VOé à prendre la décision stratégique de confier cette mission à INERA.



Production et distribution de chaleur

Une stratégie en pleine évolution

Les travaux du gouvernement et du parlement vaudois liés à la nouvelle loi sur l'énergie prévoient la limitation, puis l'interdiction du chauffage à énergie fossile. Cette évolution impactera fortement la distribution de gaz naturel, dont les usagers se reporteront vers des solutions comme le chauffage à distance ou les pompes à chaleur. Nous avons donc lancé des études pour redéfinir la stratégie gaz à l'horizon 2040.

Performances énergétiques

La quantité de gaz naturel distribuée en 2025 s'élève à 118,4 GWh, en diminution de 2% par rapport à 2024. Cette baisse provient de la réduction de la consommation dans certaines industries et du remplacement des chauffages à gaz par des solutions renouvelables chez les particuliers.

La détente des marchés gaziers amorcée en 2023 s'est maintenue, permettant à la clientèle de bénéficier d'une nouvelle baisse des tarifs du gaz en 2025.

Le programme de compensation des émissions de CO₂ mis en place via l'achat de certificats en faveur de projets à l'étranger, a été abandonné, au profit de l'injection de 7% de biométhane issu d'installations de productions locales.



Biométhane injecté

9.8 GWh

Innovations

L'entreprise GBAC énergies SA à Rances cherchait à faire évoluer ses installations de production de biogaz, afin de produire un biométhane renouvelable, injectable dans le réseau 5 bar.

VOé a relevé ce défi juridique, technique et humain, en répondant favorablement à cette demande.

En qualité de porteur de projet, notre Groupe a installé une unité de purification du biogaz agricole, construit une chaufferie, un poste d'injection, une conduite de liaison et installé les panneaux solaires photovoltaïques nécessaires.

Au final, GBAC énergies SA valorise 100% de sa production de biogaz grâce au rachat en continu par VOé et se libère des contraintes liées à la production de chaleur et aux achats d'électricité. L'entreprise bénéficie d'une électricité et d'une chaleur 100% renouvelables, produites sur place, pour ses bâtiments et ses processus. Grâce à la mise en place d'un regroupement de consommation propre (RCP), elle profite également d'un tarif attractif pour l'achat de son électricité.

Energie distribuée
par les CAD
(Orbe et Vallorbe)

5.6 GWh

(vs 4.5 GWh en 2024)



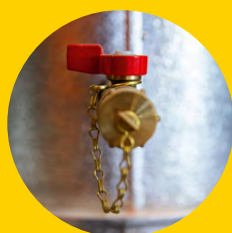
Projets d'envergure et développement

Dans le cadre de la réfection du tracé du train reliant Orbe à Chavornay, en vue de l'arrivée du RER, nous avons construit une nouvelle liaison gaz à 5 bar pour remplacer l'ancienne.

Perspectives

VOé injecte désormais 18 GWh de biométhane issu d'installations de production locales, incluant 10% de garanties d'origine dans le mix de gaz naturel vendu à ses clients chauffage. Cela permet de répondre aux exigences de décarbonation, tout en renforçant notre engagement local en faveur de la transition énergétique.

Focus



En 2025, 11 nouveaux bâtiments ont été raccordés au CAD de Montchoisi à Orbe et deux usines à celui du Day, à Vallorbe. L'extension du CAD à l'avenue de Thienne à Orbe suit son cours.



VOé renouvelable

Une nouvelle année de tourmente

Après une année 2024 déjà contrastée, le ralentissement des activités solaires photovoltaïques s'est poursuivi, puis accentué en 2025.

11

Pompes à chaleur
(PAC) installées

La situation était suivie de près depuis plusieurs mois. En l'absence de signaux de reprise stable à long terme, le Conseil d'administration et la Direction générale ont été contraints de prendre des décisions difficiles, incluant une réduction ciblée des effectifs au sein de l'équipe dédiée au photovoltaïque.

Côté chauffage, le mandat donné à VOé renouvelable par VOé chaleur dans le cadre de l'extension du chauffage à distance d'Orbe, ainsi que les raccordements secondaires d'immeubles, ont permis de compenser la baisse du volume d'installations de pompes à chaleur.

Afin de répondre rapidement aux besoins de réorganisation du département, les collaborateurs de VOé renouvelable ont été placés sous la responsabilité de Daniel Pilet, Directeur de VOé electroval. Les priorités ont porté sur l'accompagnement de la réorganisation et le maintien de la qualité de service, afin de limiter les incidences des changements pour les clients.

Depuis sa création, le département renouvelable est confronté à plusieurs défis, notamment en matière d'identité. Si ses activités s'inscrivent naturellement sous la marque VOé par leur lien étroit avec la transition énergétique, elles sont, dans leur mise en œuvre, plus proches des réalités et des marchés des sociétés d'installations. Le partage des locaux de Valeyres-sous-Rances avec VOé electroval renforce cette proximité.

Ce constat a constitué le point de départ des réflexions menées quant au futur de VOé renouvelable. Parmi les différentes options soumises au Conseil d'administration en septembre, c'est la fusion par absorption de VOé renouvelable au sein de VOé electroval en 2026, solution également soutenue par le Comité de Direction, qui a été retenue.

Dès lors, tout a été mis en œuvre afin d'assurer l'intégration des collaborateurs et des activités de VOé renouvelable au sein de VOé electroval dès le 1^{er} janvier 2026.

2300

panneaux
photovoltaïques
posés

Perspectives

Les mesures prises visent à assurer la pérennité des activités solaires photovoltaïques et de chauffages au sein du Groupe. L'évolution de l'organisation et l'optimisation des synergies entre les activités doivent permettre de renforcer l'agilité opérationnelle et de mieux répondre aux défis du marché.



Multimédia

L'année de tous les défis

La réfection du tracé du train reliant Orbe à Chavornay (futur RER) par Travys a été le point de départ du plus important défi technique que les équipes multimédia aient eu à relever ces dernières années. Cela a donné naissance à un projet transverse d'envergure, minutieusement préparé depuis mi-2023.

Touché au cœur

L'historique de construction commun entre l'OC et VOé explique que la « colonne vertébrale » du réseau multimédia emprunte le même tracé que celui du train.

Les travaux à venir sur le réseau ferroviaire ont révélé un risque très élevé de non-continuité des services multimédia. Une rupture, à ce niveau-là du réseau, risquait d'impacter tant les services internes (pilotage des centrales, des barrages, des sous-stations électriques, des stations de gaz ainsi que l'ensemble de nos services informatiques) qu'externes (connexions Internet, TV et téléphonie fixe chez tous les clients).

Malgré l'ampleur de la tâche, nous avons décidé de nous dissocier de ce tracé en construisant 5 nouveaux axes pour accueillir nos câbles. Cela a aussi permis d'améliorer l'architecture du réseau et de mitiger l'impact d'éventuels incidents.

Planification, construction et commutation

Après les travaux de génie civil et la mise en place des câbles fibres optiques, la commutation des services a débuté fin 2024 et s'est poursuivie tout au long de l'année 2025.

Au total, 54 câbles ont été déplacés, remplacés ou supprimés, nécessitant le tirage de 11.5 km de câbles, équivalent à 3'335 km de fibres optiques.

323

mises en service
à domicile

280

Nombre de cartes SIM
activées en 2025

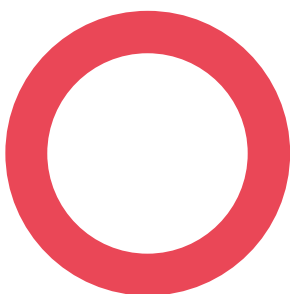


Expérience client positive

Conscients de l'impact négatif des coupures de services sur la satisfaction client, nous avons réalisé l'essentiel des commutations de nuit.

Plusieurs clients Business ont toutefois nécessité des interruptions en journée. Une planification fine et une étroite collaboration entre les équipes techniques et le back-office ont permis de limiter drastiquement l'impact des coupures, à la plus grande satisfaction des clients concernés.

A l'exception de quelques rares interruptions programmées et annoncées, l'ensemble des infrastructures a été déplacé de manière transparente pour les clients finaux. La dernière commutation de 458 fibres à la Place de la Gare à Orbe a eu lieu en décembre 2025, marquant ainsi la fin des travaux.





Un réseau et des produits combattifs

Conformément à la stratégie définie et afin d'appliquer les nouvelles vitesses validées par netplus.ch, nous avons réalisé des améliorations techniques et déployé la technologie DOCSIS 3.1 sur le réseau coaxial. Désormais, les clients raccordés via cette infrastructure bénéficient d'une vitesse de téléchargement jusqu'à 2Gbit/s.

Dans un environnement toujours plus concurrentiel et sous pression tarifaire, VOé multimédia maintient le cap, limitant la baisse de clients et de chiffre d'affaires.

6542

Nombre de clients résidentiels avec accès internet



VOé

l'énergie en commun



Installations électriques

Une année sous le signe de la continuité

VOé electroval et VOé gasser évoluent pour répondre aux besoins du marché et maintenir leur place parmi les sociétés de référence en matière d'installations électriques.

Ensemble, elles assurent la formation continue des collaborateurs, poursuivent les actions de prévention et de sensibilisation visant à réduire le nombre d'accidents et de « presque accidents » et suivent de près l'évolution de la satisfaction client.

Malgré des chiffres d'affaires en baisse, elles tirent leur épingle du jeu dans un marché ultra concurrentiel, face à des acteurs au bénéfice de moyens bien plus importants en matière de pression publicitaire, tarifaire ou salariale.

Dans ce contexte, Monsieur Urfer, Directeur de Electrohms SA à la Sarraz a retenu toute l'attention d'Alvaro Dias, lorsqu'il lui a fait part de son intention de remettre son entreprise. Dans une approche d'expansion des activités et en vue d'unir et d'élargir les compétences dans le domaine des installations électriques, VOé a analysé l'éventualité de reprendre cette société.

Après évaluation des options pour assurer la meilleure intégration des activités, du personnel, ainsi que des aspects financiers et organisationnels d'Electrohms, la proposition de rachat de ses actifs par VOé electroval a été soumise, puis validée par le Conseil d'administration.

VOé electroval

Une année rythmée par la construction des nouveaux abattoirs d'Orbe.

Initialement mandatée pour l'étude complète des installations électriques du bâtiment, VOé electroval a répondu aux appels d'offres lancés par le bureau d'architecture P. Duvillard à Chavornay pour les installations électriques et photovoltaïques. Les 2 offres ont été retenues et VOé electroval a finalement été sollicitée pour l'ensemble des travaux.

Nos équipes ont réalisé le câblage complet des systèmes automatisés de transport, d'abattage et de réfrigération, le raccordement de tous les appareils de la chaufferie, l'installation des prises et des luminaires ainsi que la mise en place d'une gestion centralisée et interconnectée de toutes ces installations, visant le contrôle et l'optimisation de l'efficacité énergétique.

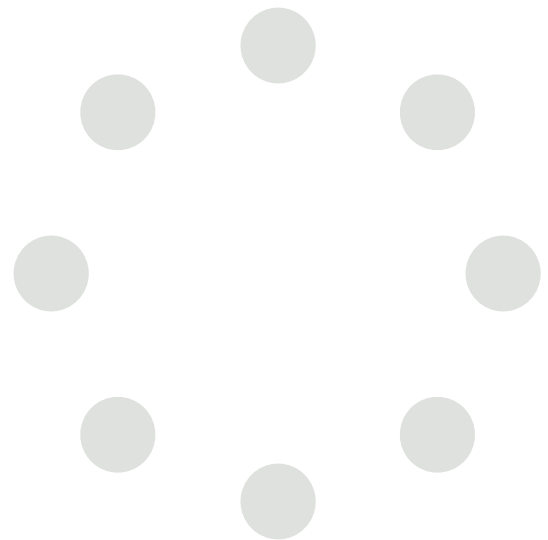
Un chantier jalonné de défis techniques et administratifs, tous relevés à l'entière satisfaction du client.

39
collaborateurs

13
apprentis

Chiffre d'affaires

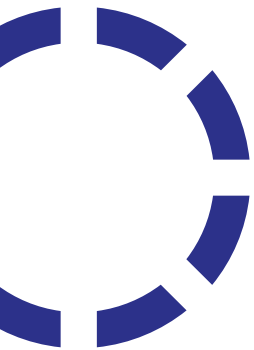
7.9
millions CHF



Focus



L'installation photovoltaïque des nouveaux abattoirs d'Orbe a été sous-traitée à VOé renouvelable, démontrant les synergies qui lient les activités de ces deux sociétés.



VOé gasser

VOé gasser se renforce, à l'interne et vers l'externe

VOé gasser a mis ses compétences au service d'une zone de desserte élargie dans le Gros-de-Vaud. Il a donc fallu renforcer la notoriété de la marque dans la région. Ce travail de fond permet de rassurer les clients existants et de poser des bases solides avant de promouvoir nos offres et services.

Le renforcement a également primé à l'interne. Soucieux du bien être et de la sécurité des collaborateurs dans un environnement technique et souvent dangereux, les actions de prévention et de sensibilisation aux accidents se sont poursuivies, permettant de réduire leur nombre.

En 2025, l'effectif des collaborateurs est passé à 32 (31 en 2024) et l'entreprise peut toujours compter sur 11 apprentis en formation. Le chiffre d'affaires annuel a sensiblement augmenté pour dépasser les 6 MIO CHF.

32

collaborateurs

11

apprentis

Chiffre d'affaires

6.05

millions CHF



Réalisation

Connue, entre autres, pour ses solutions innovantes en matière d'éclairage intérieur et extérieur, VOé gasser s'est vu confier le remplacement de l'ensemble de l'éclairage de l'église Saint-Pierre à Yverdon-les-Bains.

Un défi technique au vu de la hauteur de certains luminaires, accessibles uniquement par le toit, et nécessitant l'utilisation d'une nacelle. L'église bénéficie désormais d'un éclairage moderne, performant et durable, mettant en valeur ce morceau de patrimoine historique yverdonnois.

Temps forts 2025

Pour un Groupe comme VOé, renforcer ses compétences technologiques, s'appuyer sur des partenaires solides, assumer son rôle d'entreprise formatrice et accroître sa visibilité sont des enjeux clés. Les actions ci-après illustrent cet engagement, en parallèle de l'opérationnel quotidien.



Janvier

1^{er} journée de **formation IA** pour le CODIR avec Innovatim

Février

65 collaborateurs de VOé electroval et VOé gasser formés aux nouvelles **normes NIBT 2025 (CINELEC)**



Mars

Participation à l'**augmentation de capital de CIFER** (centre intercantonal de formation spécialisé pour les électriciens de réseau de Suisse Romande)

Avril

Nomination de **Nicolas Richard et Thierry Zeller** en qualité de Codirecteurs généraux



Mai

Rejet intégral par le TF du recours formulé à l'encontre des permis de construire du parc éolien « Sur Grati »



Juin

Agrogaz Lignerolle SA: 1^{re} injection de biométhane dans notre réseau après GBAC énergies SA à Rances en avril

Juillet

Restructuration au sein du département VOÉ renouvelable



Août

9 nouveaux apprentis ont participé à la journée d'accueil qui lance le début de leur formation

Septembre

1^{re} journée des cadres autour des thèmes du rôle et de la posture



Octobre

Nicolas Richard et Valéry Martin interviennent dans le **cadre du Forum de l'économie du Nord vaudois à Grandson**

Novembre

Publication du catalogue des avantages collaborateurs



Décembre

VOÉ quitte Enerdis approvisionnement et rejoint INERA pour l'approvisionnement en énergie





VOé

Attitude

Ressources humaines

Une année de transition aussi pour les ressources humaines

Entre restructuration, soutien aux cadres et présence sur le terrain, l'équipe RH s'est consolidée pour mieux accompagner les collaborateurs.

Accompagner et soutenir l'évolution de l'organisation

Les décisions prises dans le cadre de la restructuration de VOé renouvelable ont amené les RH à traiter chaque situation avec attention, en étroite collaboration avec la ligne hiérarchique, afin d'accompagner les collaborateurs concernés et d'assurer la continuité des activités.

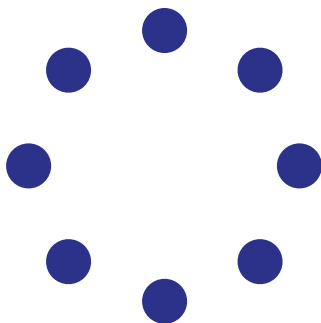
La décision de fusionner VOé renouvelable avec VOé electroval a permis de stabiliser l'activité et de créer un cadre plus solide pour les équipes. La préparation de cette évolution, ainsi que la reprise des collaborateurs d'Electrohms par VOé electroval au 1^{er} janvier 2026, a mobilisé les services généraux, RH en tête, durant le dernier trimestre, afin de veiller à la bonne intégration des implications organisationnelles et humaines.

Définir le rôle des cadres

2025 a été l'occasion de mettre en lumière le rôle des cadres au sein du Groupe. Une première journée des cadres a ainsi réuni une trentaine de responsables, qui exercent souvent cette fonction de manière isolée dans leur équipe.

Coconstruite par les RH et Team Time, avec la participation du Comité de Direction à l'animation, cette rencontre a permis de partager les réalités du terrain et d'aborder plusieurs thématiques, identifiées préalablement via une enquête menée auprès des principaux intéressés.

147
collaborateurs



Renforcer la présence sur le terrain

Nous souhaitons des RH capables d'apporter des réponses claires et cohérentes aux collaborateurs comme à la ligne hiérarchique, et de soutenir les évolutions de l'organisation.

Deux axes principaux guident ce travail. Le premier concerne la qualité des réponses apportées aux équipes, qu'il s'agisse de questions administratives, de situations individuelles ou de problématiques liées à la gestion d'équipe. Le second vise à améliorer l'efficacité des pratiques RH, notamment en recherchant davantage d'uniformité entre les différentes sociétés du Groupe, afin de gagner en cohérence et en clarté.

Dans le même esprit, nous avons renforcé notre présence sur le terrain. Un tournus régulier a été mis en place sur les différents sites afin de favoriser les échanges avec les collaborateurs. Cela permet de mieux comprendre les réalités du quotidien et de maintenir un contact direct avec les équipes.

Au-delà des aspects administratifs, cette démarche vise à positionner le service RH comme un interlocuteur accessible, capable d'accompagner l'ensemble du personnel dans les questions humaines qui jalonnent leur parcours de vie au sein de l'entreprise.

Perspectives

Les priorités pour l'année à venir s'inscrivent dans la continuité. Nous poursuivrons nos efforts pour renforcer la cohérence des pratiques entre les sociétés du Groupe et soutenir la ligne hiérarchique dans son rôle.

Des ateliers menés avec les collaborateurs permettront également de travailler sur l'organisation, la communication et la posture professionnelle, tout en identifiant des pistes d'amélioration utiles au fonctionnement des équipes.



31
apprentis

VOé services, VOé electroval,
VOé gasser

Focus



Journée des cadres

Ce fut un réel plaisir de faciliter cette journée et d'être témoin de la dynamique constructive qui s'est créée au fur et à mesure

des ateliers et des échanges sincères sur des sujets qui leur tiennent à cœur.

L'engagement de chaque cadre a permis de faire émerger des situations du terrain sur lesquelles ils ont travaillé, en partageant leur expérience et en se donnant des solutions (introduction à l'outil de l'intervision). Je tiens à souligner l'excellente collaboration avec les RH, qui a largement contribué au succès de cette journée.

Martine Eichenbacher,
TeamTime

Jubilaires 2025

VOé renouvelable

Erbeau Julien, 10 ans

VOé electroval

Gras Sylvain, 15 ans

Duarte Pedro, 5 ans

Pilet Daniel, 5 ans

VOé gasser

Lopez Vicente, 15 ans

Jaccard Matthias, 10 ans

Wüthrich Kian, 10 ans

Meire Miguel, 5 ans

VOé services

Courdier Laurent, 35 ans

Marques Manuel, 35 ans

Teixeira Bruno, 30 ans

Bessard Caroline, 20 ans

Rigoli Jonathan, 15 ans

Gonçalves Bruno, 10 ans

Delacroix Victor, 10 ans

Pereira Helder, 10 ans

Fortier Franck, 10 ans

Loretan Damien, 10 ans

Mendes Rogério, 5 ans

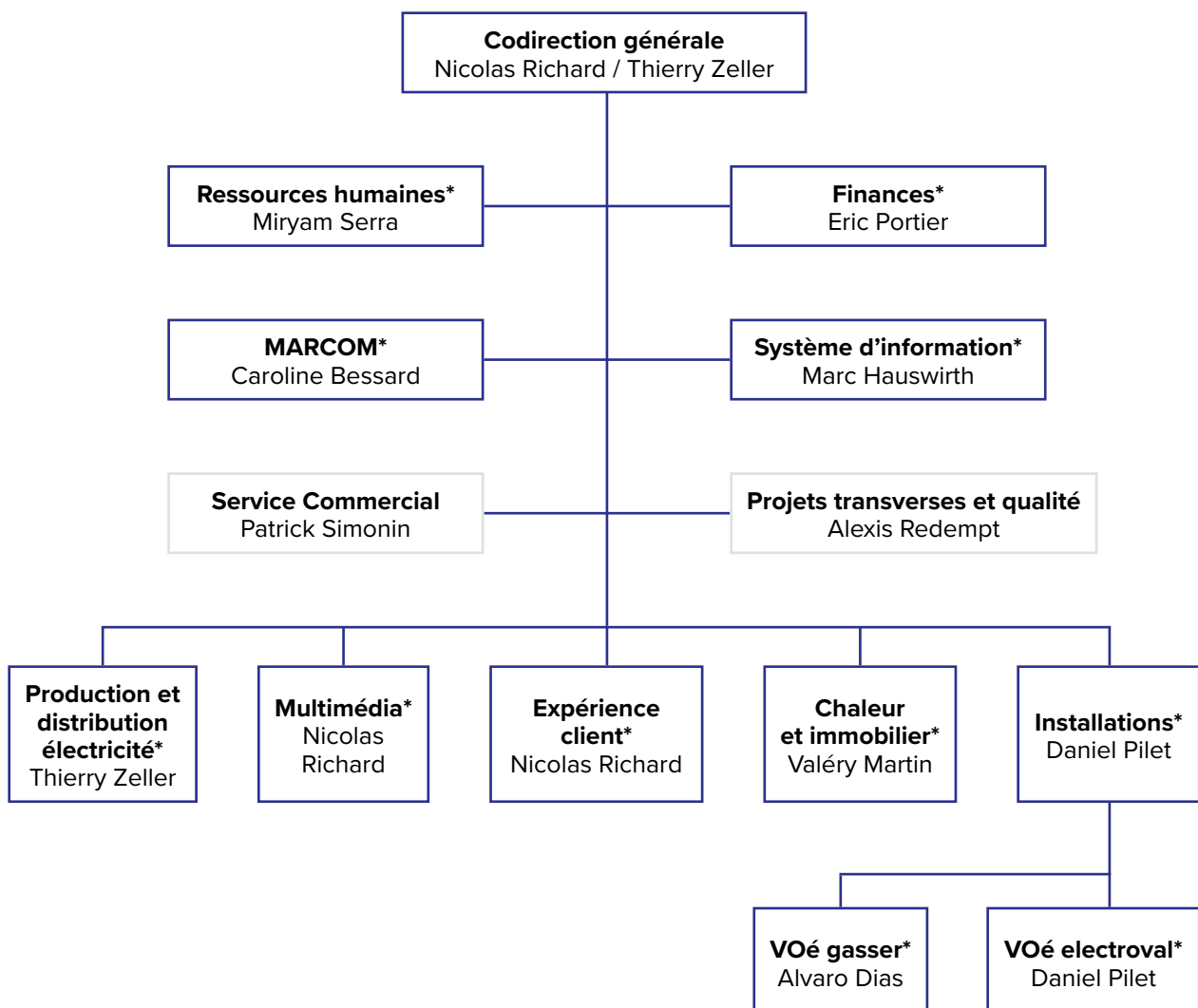
Pahud Daniela, 5 ans

Zeller Thierry, 5 ans

Serra Miryam, 5 ans

Feijoo Melania, 5 ans

Organigramme au 31.12.2025



* Membres du comité de direction

Direction



Nicolas Richard
Né en 1972
Codirecteur général
Responsable département
Multimédia & Expérience
client
Dans la société
depuis 2017

Formation

Ingénieur ETS en électrotechnique,
option télécommunications

Principaux mandats actuels

Administrateur VO RE-Nouvelable SA
Administrateur Y-Solaire SA
Administrateur INERA SA
Membre du Conseil de la fondation patronale
en faveur du personnel des entreprises de
VOé holding SA



Thierry Zeller
Né en 1978
Codirecteur général
Responsable
département Electricité
Dans la société
depuis 2020

Formation

Ingénieur ETS en génie électrique,
option énergie

Principaux mandats actuels

Administrateur ENERDIS Approvisionnement SA
Membre du Conseil de VOé Fondation Actif!
Administrateur Agrogaz Lignerolle SA
Administrateur ENERDIS distribution société
coopérative



Marc Hauswirth
Né en 1979
Responsable système
d'information
Dans la société
depuis 2013

Formation

eMBA in Management of Technology -
MoT (EPFL- UNIL)
Ingénieur HES en électrotechnique,
option télécommunications



Eric Portier
Né en 1972
Responsable financier
Dans la société
depuis 2018

Formation

Diplôme d'expert-comptable, expert-réviseur

Principaux mandats actuels

Administrateur Agrogaz Lignerolle SA
Membre du Conseil de la fondation
patronale en faveur du personnel des
entreprises VOé holding SA



Miryam Serra
Née en 1993
Responsable des
ressources humaines
Dans la société
depuis 2020

Formation

Gestionnaire RH HRSE
Membre du Conseil de la fondation
patronale en faveur du personnel des
entreprises VOé holding SA



Caroline Bessard
Née en 1980
Responsable MARCOM
Dans la société
depuis 2005

Formation

Généraliste en marketing et communication (SAWI)



Daniel Pilet
Né en 1963
**Responsable département
Installations et Directeur
VOé electroval SA**
Dans la société
depuis 2020

Formation

Maîtrise fédérale d'installateur électricien



Valéry Martin
Né en 1966
**Responsable département
Chaleur & Immobilier et
Directeur VOé chaleur SA**
Dans la société
depuis 2016

Formation

Ingénieur civil HES, section hydraulique

Principaux mandats actuels

Membre du Conseil de VOé Fondation Actif!



Alvaro Dias
Né en 1975
Directeur VOé gasser SA
Dans la société
depuis 1997

Formation

Maîtrise fédérale d'installateur électricien

Organisation du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a identifié les compétences nécessaires pour assurer son bon fonctionnement. Ceci doit en particulier garantir, lors du remplacement d'un administrateur, de disposer des compétences attendues pour le poste laissé vacant.

Conformément aux bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, il a également constitué trois comités: le Comité stratégique, le Comité finances et audit et le Comité de nomination et rémunération.

Comité stratégique

Le comité stratégique est notamment chargé d'étudier et de préavisier, à l'attention du Conseil d'administration: des recommandations sur les principales orientations stratégiques de la société, les alliances, les coopérations ainsi que les acquisitions.

Président Claude Recordon

Membres Stéphane Costantini, Pierre Gasser, Jesus Sancha

Invités permanents Codirecteurs généraux

Comité finances et audit

Le comité finances et audit est notamment chargé d'étudier et de préavisier, à l'attention du Conseil d'administration: le budget, les états financiers et le rapport annuel, les rapports de révision ainsi que le système de contrôle interne (SCI).

Président Stéphane Costantini

Membres Olivier Thibaud, Laurent Reymondin

Invités permanents Codirecteurs généraux et Responsable financier

Comité de nomination et rémunération

Le comité de nomination et rémunération est notamment chargé d'étudier et de préavisier, à l'attention du Conseil d'administration: la rémunération des membres du Conseil d'administration, des Codirecteurs généraux ainsi que de la politique de rémunération au sein du Groupe. Il préavisie également l'engagement et la révocation des membres de la Direction. Il a également comme rôle de proposer ou préavisier les modifications du règlement d'organisation ainsi que du code de conduite et d'éthique.

Président Bernard Randin

Membres Mary-Claude Chevalier, Thomas Maillefer

Invités permanents Codirecteurs généraux et Responsable des ressources humaines



Claude Recordon
Président
Membre depuis 2005



Stéphane Costantini
Vice-président
Membre depuis 2009
Représentant des communes



Thomas Maillefer
Membre
Membre depuis 2019
Représentant des communes



Mary-Claude Chevalier
Membre
Membre depuis 2021
Représentante des communes



Olivier Thibaud
Membre
Membre depuis 2021
Représentant des communes



Bernard Randin
Membre
Membre depuis 2000



Laurent Reymondin
Membre
Membre depuis 2017



Yann Jaillet
Secrétaire du Conseil
Membre depuis 2017
Formation d'avocat



Pierre Gasser
Membre
Membre depuis 2024



Jesus Sancha
Membre
Membre depuis 2024

Actionnariat

Actionnaires au 31.12.2025	Nombre d'actions	en %
Commune d'Orbe	675 683	29.4%
Commune de Vallorbe	432 000	18.8%
Commune de Chavornay	175 657	7.6%
Commune de Ballaigues	118 320	5.2%
Commune de Vaulion	66 000	2.9%
Commune des Clées	22 780	1.0%
Commune de Montcherand	15 510	0.7%
Commune de Lignerolle	13 463	0.6%
Commune de l'Abergement	10 110	0.4%
Commune d'Agiez	3 102	0.1%
Commune de Rances	3 102	0.1%
Romande Energie Holding SA	220 399	9.6%
VOé holding SA	13 228	0.6%
Privés	527 880	23%
Total	2 297 234	100.0%

	2025	2024
	CHF	CHF
Montant à disposition		
Bénéfices reportés	15 355 743.70	13 526 829.69
Dividendes sur actions propres non distribués	1 782.94	1 770.96
Dividendes anciens non versés prescrits	0.00	1 695.29
Résultat de l'exercice	1 818 197.48	2 101 115.84
	17 175 724.12	15 631 411.78
Proposition du Conseil d'administration		
Dividende de 18% / 12%	413 502.12	275 668.08
Report à compte nouveau	16 762 222.00	15 355 743.70
	17 175 724.12	15 631 411.78

Conclusion

Sur la base de ce qui précède, le Conseil d'administration prie Mesdames et Messieurs les Actionnaires de voter les résolutions suivantes :

1. L'Assemblée approuve le rapport de gestion, les comptes et le bilan au 31 décembre 2025.
2. L'Assemblée utilise le bénéfice selon le tableau ci-avant, avec distribution d'un dividende de 18%.
3. L'Assemblée donne décharge au Conseil d'administration de sa gestion pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025.

Au nom du Conseil d'administration

Le président



C. Recordon

Le secrétaire



Y. Jaillot

VOé holding SA

Comptes 2025

Bilan au 31 décembre | actif

	2025	2024
	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie		
Postfinance	14 464.42	10 524.42
Banques et comptes à terme en francs suisses	1 242 300.49	1 895 985.67
Banques et comptes à terme en devises	211 550.25	776 449.45
	1 468 315.16	2 682 959.54
Autres créances à court terme		
Autres créances	17 000.00	1 200.00
Impôt anticipé	6 668.90	14 377.34
Sociétés du Groupe, comptes courants	124.55	245.41
	23 793.45	15 822.75
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	1 492 108.61	2 698 782.29
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations financières		
Titres détenus à long terme	599 294.80	593 094.80
Prêts aux sociétés du Groupe et proches	32 364 800.00	35 573 545.00
Placements financiers	500 000.00	0.00
	33 464 094.80	36 166 639.80
Participations		
Participations détenues à 100 %	43 674 823.00	22 674 823.00
Participations détenues à au moins 50 %	2 000 000.00	2 000 000.00
Participations détenues à moins de 50 %	60 000.00	60 000.00
Correctif de valeur sur participations	-4 604 989.00	-4 604 989.00
	41 129 834.00	20 129 834.00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	74 593 928.80	56 296 473.80
TOTAL DE L'ACTIF	76 086 037.41	58 995 256.09

	2025	2024
	CHF	CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes à court terme portant intérêt		
Banques, comptes courants à vue	21 784.75	0.00
	21 784.75	0.00
Autres dettes à court terme (ne portant pas intérêt)		
Autres dettes	4 235.80	4 918.38
Sociétés du Groupe, comptes courants	275.44	243.43
	4 511.24	5 161.81
Passifs de régularisation	201 463.30	202 788.50
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	227 759.29	207 950.31
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes à long terme portant intérêt		
Emprunts auprès de tiers	10 000 000.00	10 000 000.00
Banques, avances à terme fixe	25 155 000.00	7 375 000.00
Postfinance, avances à terme fixe	14 400 000.00	14 400 000.00
Emprunts aux sociétés du Groupe	5 832 700.00	8 105 600.00
	55 387 700.00	39 880 600.00
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	55 387 700.00	39 880 600.00
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	2 297 234.00	2 297 234.00
Actions propres	-158 736.00	-178 296.00
Réserve légale issue du bénéfice	1 156 356.00	1 156 356.00
Bénéfices reportés	15 357 526.64	13 530 295.94
Résultat de l'exercice	1 818 197.48	2 101 115.84
	17 175 724.12	15 631 411.78
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	20 470 578.12	18 906 705.78
TOTAL DU PASSIF	76 086 037.41	58 995 256.09

Compte de résultat

	2025	2024
	CHF	CHF
Produits financiers		
Dividendes du Groupe	2 210 000.00	1 800 000.00
Produits financiers de tiers	113 644.35	87 392.47
Produits financiers du Groupe	842 007.85	525 378.40
Gain de change net	17 374.92	102 334.85
	3 183 027.12	2 515 105.72
Charges financières		
Charges financières de tiers	-508 315.57	-385 500.48
Charges financières du Groupe	-43 145.90	0.00
Pertes et moins-values sur titres	0.00	-83 207.20
	-551 461.47	-468 707.68
RÉSULTAT FINANCIER	2 631 565.65	2 046 398.04
Frais d'administration		
Charges de personnel et prestations de Groupe	-26 186.96	-15 787.30
Fournitures de bureau et frais administratifs	-36.30	-210.50
Honoraires	-73 173.76	-23 329.55
	-99 397.02	-39 327.35
Variation de provisions et de corrections de valeur	0.00	103 111.00
Éléments extraordinaires et hors exploitation		
Produits des exercices antérieurs et exceptionnels	0.00	957.30
Charges des exercices antérieurs et exceptionnelles	-699 130.00	0.00
Impôts	-14 841.15	-10 023.15
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 818 197.48	2 101 115.84

1. Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b).

L'établissement des comptes requiert de la part du Conseil d'administration des estimations et des évaluations qui pourraient influencer l'importance des valeurs en capital et des obligations ainsi que des obligations éventuelles au moment de l'établissement du bilan, mais aussi des charges et des produits de la période de référence. Le Conseil

d'administration prend alors une décision pour chaque cas, à son entière discrétion, en profitant des marges de manoeuvre légales existantes pour l'établissement du bilan et des évaluations.

Pour le bien de la société, dans le cadre du principe de précaution, des amortissements, des corrections de valeurs et des provisions peuvent être constitués au-delà des proportions économiques nécessaires.

2. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

2.1 Informations relatives aux principaux postes du compte de résultat

Explications concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat:

Produits des exercices antérieurs et exceptionnels	2025	2024
	CHF	CHF
Récupération d'impôts d'exercices antérieurs	0.00	957.30
	0.00	957.30

Charges des exercices antérieurs et exceptionnelles	2025	2024
Abandon de créance en faveur d'une filiale	-687 000.00	0.00
Ecart sur provisions fiscales	-12 130.00	0.00
	-699 130.00	0.00

3. Indications selon l'article 959c alinéa 2 CO

3.1 Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La société n'emploie pas de collaborateurs en direct, les contrats de travail étant regroupés dans la société VOé services SA. Les heures de main d'oeuvre sont refacturées en fonction des heures imputées par les collaborateurs.

3.2 Engagements conditionnels

Cautionnement solidaire et conjoint de émis avec les sociétés VOé services SA, VOé renouvelable SA, Oronvision SA, VOé production SA, VOé electroval SA, VOé gasser SA, VOé distribution SA, VOé multimédia SA, VOé commerce SA et VOé chaleur SA en faveur d'UBS Switzerland AG pour garantir les facilités bancaires accordées à la société VOé holding SA	17 000 000.00	11 000 000.00
Montant des emprunts contractés au 31 décembre	16 000 000.00	4 000 000.00
Crédits temporaires obtenus dans le cadre du financement du projet éolien, échéant au 31 janvier 2026	15 000 000.00	0.00
Montant des emprunts contractés au 31 décembre	6 280 000.00	0.00
Garantie de paiement donnée pour une filiale	€25 480 000.00	€0.00

Annexe aux comptes annuels

3.3 Obligations de garantie en faveur de tiers

La société fait partie d'un groupe TVA et est par conséquent débitrice solidaire envers l'administration fédérale des contributions pour les dettes de TVA des autres membres.

3.4 Participations

Nom, forme juridique et siège	2025	2024
	Capital/Droits de vote	Capital/Droits de vote
VOé commerce SA, Vallorbe	100 % / 100%	100 % / 100%
VOé distribution SA, Vallorbe	100 % / 100%	100 % / 100%
VOé production SA, Vallorbe	100 % / 100%	100 % / 100%
VOé éole SA, Vallorbe	100 % / 100%	100 % / 100%
VOé chaleur SA, Orbe	100 % / 100%	100 % / 100%
VOé multimédia SA, Vallorbe	100 % / 100%	100 % / 100%
Oronvision SA, Vallorbe	100 % / 100%	100 % / 100%
VOé services SA, Vallorbe	100 % / 100%	100 % / 100%
VOé renouvelable SA, Vallorbe	100 % / 100%	100 % / 100%
VOé gasser SA, Yverdon-les-Bains	100 % / 100%	100 % / 100%
VOé electroval SA, Valeyres-sous-Rances	100 % / 100%	100 % / 100%
VO RE-Nouvelable SA, Orbe	50 % / 50%	50 % / 50%
IMDM SA, Vevey	7 % / 7%	7 % / 7%

3.5 Actifs avec restriction de disponibilité

Prêts postposés envers des sociétés du Groupe	0.00	0.00
---	------	------

3.6 Actions propres

	Nombre d'actions	Valeur d'acquisition nette (CHF)
Situation au 31 décembre 2023	18 480	221 760.00
Achats de l'exercice	3 328	39 936.00
Ventes de l'exercice	-6 950	-83 400.00
Situation au 31 décembre 2024	14 858	178 296.00
Achats de l'exercice	0	0.00
Ventes de l'exercice	-1 630	-19 560.00
Situation au 31 décembre 2025	13 228	158 736.00
PRIX MOYEN PAR ACTION AU 31 DÉCEMBRE 2025/2024	12.00	12.00

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de VOé holding SA Vallorbe

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VOé holding SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux

connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de la déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garan-

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

tit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce

sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Renens, le 13 mai 2026

BfB Fidam révision SA



BfB
Guy Chervet
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



BfB
Nicolas Spina
Expert-réviseur agréé



Groupe VOé

Comptes consolidés 2025

Bilan consolidé au 31 décembre | actif

	2025	2024
	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie		
Caisses	14 123.93	18 285.10
Postfinance	65 651.74	214 859.33
Banques et placements à court terme	1 802 789.02	2 907 031.00
	1 882 564.69	3 140 175.43
Créances résultant de ventes de biens et de prestations de services		
Clients énergies et multimédia	8 805 721.22	8 272 590.73
Clients installations	3 776 045.62	3 258 885.25
Correction de valeur	-725 500.00	-454 600.00
	11 856 266.84	11 076 875.98
Autres créances		
Autres créances	712 536.55	717 897.17
Impôt anticipé	139 506.50	223 708.84
	852 043.05	941 606.01
Stock de marchandises et travaux en cours	1 041 780.00	1 732 320.00
Compte de régularisation actif	3 717 528.59	3 261 644.28
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	19 350 183.17	20 152 621.70
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations financières		
Titres détenus à long terme	614 726.80	614 326.80
Participations minoritaires	2 105 675.00	1 913 875.00
Participations mises en équivalence	3 326 635.60	3 242 146.24
Prêt à des sociétés proches non consolidées	2 400 000.00	1 600 000.00
Placements financiers à long terme	672 986.12	102 986.12
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	94 976.15	94 976.15
	9 214 999.67	7 568 310.31
Immobilisations corporelles		
Infrastructures production électrique	16 979 000.00	17 027 000.00
Infrastructures distribution électrique	31 365 000.00	29 261 000.00
Infrastructures production et distribution chaleur	24 155 000.00	21 617 000.00
Infrastructures multimédia	11 409 000.00	12 957 000.00
Constructions en cours	22 114 000.00	7 218 000.00
Autres immobilisations corporelles	810 000.00	899 000.00
Immeubles d'exploitation	7 421 000.00	7 472 000.00
Immeubles de placement	22 610 000.00	21 839 000.00
	136 863 000.00	118 290 000.00
Immobilisations incorporelles		
Frais études nouvelles productions électriques	595 000.00	894 000.00
Goodwill de consolidation	211 000.00	288 000.00
	806 000.00	1 182 000.00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	146 883 999.67	127 040 310.31
TOTAL DE L'ACTIF	166 234 182.84	147 192 932.01

Bilan consolidé au 31 décembre | passif

	2025	2024
	CHF	CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services		
Créanciers fournisseurs	7 240 125.90	9 266 732.57
	7 240 125.90	9 266 732.57
Autres dettes à court terme		
Emprunts financiers à court terme	27 301 784.75	8 000 000.00
TVA à payer	293 578.04	260 530.92
Autres dettes	1 886 333.79	2 119 352.38
	29 481 696.58	10 379 883.30
Compte de régularisation passif	3 235 488.75	2 610 185.69
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	39 957 311.23	22 256 801.56
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Capitaux étrangers à long terme portant intérêts		
Emprunts financiers	22 275 000.00	23 775 000.00
	22 275 000.00	23 775 000.00
Autres capitaux étrangers à long terme		
Dettes envers des actionnaires à long terme	1 945 800.00	2 113 800.00
	1 945 800.00	2 113 800.00
Provisions pour litiges	239 000.00	420 000.00
Impôt différé	10 630 191.10	10 606 286.10
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	35 089 991.10	36 915 086.10
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	2 297 234.00	2 297 234.00
Actions propres	-158 736.00	-178 296.00
Réserve légale issue du bénéfice	1 156 356.00	1 156 356.00
Réserves de consolidation	84 471 865.21	82 484 786.61
Bénéfice de l'exercice - part du Groupe	3 420 161.30	2 260 963.74
	87 892 026.51	84 745 750.35
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	91 186 880.51	88 021 044.35
TOTAL DU PASSIF	166 234 182.84	147 192 932.01

Compte de résultat consolidé

	2025	2024 (retraité)
	CHF	CHF
Chiffre d'affaires électricité	16 846 150.52	17 226 610.39
Variation des fonds de régulation électriques	-231 768.00	1 562 800.00
Chiffre d'affaires chaleur	16 866 243.03	17 257 957.44
Chiffre d'affaires multimédia	9 714 831.93	9 970 734.40
Chiffre d'affaires installations et autres activités	17 304 162.71	19 361 517.09
Escomptes accordés aux clients	-25 451.24	-15 894.97
Produits nets	60 474 168.95	65 363 724.35
Achats liés aux secteurs électrique et installations	-13 317 493.06	-16 816 874.02
Achats liés au secteur chaleur	-10 441 094.65	-11 146 287.80
Achats liés au secteur multimédia	-2 785 933.17	-2 848 376.11
	-26 544 520.88	-30 811 537.93
Marge directe d'exploitation	33 929 648.07	34 552 186.42
Charges de personnel	-18 651 260.01	-19 083 727.15
Main d'œuvre activée dans les investissements	1 303 625.46	881 930.27
Entretien et autres frais d'exploitation	-1 320 075.08	-1 537 118.53
Frais de locaux et d'entretien des immeubles d'exploitation	-970 981.72	-961 168.30
Frais de véhicules	-359 288.79	-545 263.46
Fournitures de bureau et frais administratifs	-631 795.05	-592 528.71
Frais informatiques	-537 161.46	-617 713.53
Assurances	-320 437.08	-313 705.89
Honoraires	-689 986.08	-665 435.47
Frais de marketing et de publicité	-743 633.86	-1 092 906.94
	-22 920 993.67	-24 527 637.71
Résultat d'exploitation avant produits et charges financiers, éléments extraordinaires, amortissements et provisions	11 008 654.40	10 024 548.71
Amortissements	-7 268 122.23	-7 141 704.56
Pertes sur débiteurs et frais de contentieux	-363 896.36	-148 046.97
Variation nette de provisions	0.00	0.00
	-7 632 018.59	-7 289 751.53
Résultat financier		
Produits financiers	555 458.56	754 460.40
Résultat des titres	4 830.00	-83 207.20
Intérêts activés dans les investissements	361 971.80	111 912.45
Charges financières	-552 726.66	-425 067.34
Résultat de change	27 927.79	90 683.15
	397 461.49	448 781.46
Résultat d'exploitation	3 774 097.30	3 183 578.64

Compte de résultat consolidé

	2025	2024 (retraité)
	CHF	CHF
Résultat d'exploitation (report)	3 774 097.30	3 183 578.64
Résultat des immeubles		
Produits d'immeubles	1 084 000.68	1 008 754.56
Charges d'immeubles	-362 010.97	-323 666.78
Amortissements des immeubles	-571 468.68	-493 045.94
	150 521.03	192 041.84
Éléments hors exploitation et extraordinaires		
Produits des exercices antérieurs et exceptionnels	212 814.23	159 719.84
Charges des exercices antérieurs et exceptionnelles	-229 112.82	-924 654.61
	-16 298.59	-764 934.77
Résultat avant impôts	3 908 319.74	2 610 685.71
Impôts	-572 647.80	-406 881.00
Bénéfice de l'exercice	3 335 671.94	2 203 804.71
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	84 489.36	57 159.03
Bénéfice de l'exercice - part du Groupe	3 420 161.30	2 260 963.74

Tableau des flux de trésorerie de l'exercice

	2025	2024
	CHF	CHF
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produit net des ventes	60 474 168.95	65 363 724.35
Prix de revient des marchandises vendues	-26 544 520.88	-30 811 537.93
Marge brute	33 929 648.07	34 552 186.42
Charges de personnel	-17 347 634.55	-18 201 796.88
Frais généraux d'exploitation	-5 573 359.12	-6 325 840.83
Cash-flow d'exploitation résultant de l'activité principale	11 008 654.40	10 024 548.71
Résultat sur immeubles	150 521.03	192 041.84
Amortissements sur immeubles	571 468.68	493 045.94
Résultat financier (net)	397 461.49	448 781.46
Impôts	-572 647.80	-406 881.00
Résultat des exercices antérieurs et exceptionnels (net)	-16 298.59	-764 934.77
Gains sur réalisations d'actifs	-35 922.67	-28 663.24
Pertes sur débiteurs et frais de contentieux	-363 896.36	-148 046.97
Variation des provisions	0.00	0.00
Cash-flow résultant des activités hors exploitation	-130 685.78	-214 656.74
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	84 489.36	57 159.03
Cash-flow de l'exercice - part du Groupe	11 223 829.54	9 867 051.00
SOURCE DES FONDS		
Diminution des actifs suivants:		
Stock de marchandises et travaux en cours	690 540.00	0.00
Augmentation des passifs suivants:		
Dettes résultant d'achat et de prestations	0.00	2 965 126.86
Impôt différé	21 936.30	89 490.40
Compte de régularisation	625 303.06	0.00
Provisions	0.00	420 000.00
	1 337 779.36	3 474 617.26

Tableau des flux de trésorerie de l'exercice

	2025	2024
	CHF	CHF
EMPLOI DES FONDS		
Augmentation des actifs suivants :		
Créances résultant de ventes et de prestations	-779 390.86	-425 162.39
Autres réalisables à court terme	-366 321.35	-1 445 169.76
Stock de marchandises et travaux en cours	0.00	-506 760.00
Diminution des passifs suivants :		
Dettes résultant d'achats et de prestations	-2 026 606.67	0.00
Autres dettes à court terme	-199 971.47	-555 652.46
Compte de régularisation	0.00	-78 575.65
Provisions	-181 000.00	0.00
	-3 553 290.35	-3 011 320.26
Excédent net de trésorerie résultant de l'activité opérationnelle	9 008 318.55	10 330 348.00
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-24 345 741.08	-14 471 823.41
Activation intérêts intercalaires	-361 971.80	-111 912.45
Investissements immeubles de placement	-1 342 468.68	-1 478 045.94
Ventes d'immobilisations corporelles	51 482.02	28 663.24
Investissements d'immobilisations incorporelles	0.00	-300 000.00
Variation des immobilisations financières	-1 646 689.36	-464 963.23
	-27 645 388.90	-16 798 081.79
Déficit net de trésorerie avant les activités de financement	-18 637 070.35	-6 467 733.79
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des actions propres	19 560.00	43 464.00
Dividendes versés	-273 885.14	-272 201.83
Variation des dettes financières à court terme	19 301 784.75	8 000 000.00
Variation des dettes financières à long terme	-1 668 000.00	-2 749 000.00
	17 379 459.61	5 022 262.17
Variation de trésorerie	-1 257 610.74	-1 445 471.62
Contrôle de la variation des liquidités		
Trésorerie en fin d'exercice	1 882 564.69	3 140 175.43
Trésorerie en début d'exercice	-3 140 175.43	-4 585 647.05
	-1 257 610.74	-1 445 471.62

Variation des capitaux propres consolidés

	Capital- actions KCHF	Réserve légale issue du bénéfice KCHF	Actions propres KCHF	Réserve de consolidation KCHF	Résultat annuel KCHF	Capitaux propres KCHF
2025						
Capital-actions VOé holding SA	2 297					2 297
Réserve légale issue du bénéfice		1 156				1 156
Actions propres			-178			-178
Réserves de consolidation				82 485		82 485
Résultat reporté					2 261	2 261
Part des intérêts minoritaires						-
Solde au 1^{er} janvier 2025	2 297	1 156	-178	82 485	2 261	88 021
Affectation du résultat reporté				2 261	-2 261	-
Variation des actions propres			20			20
Part au résultat consolidé de l'exercice					3 420	3 421
Dividendes versés				-274		-275
Solde au 31 décembre 2025	2 297	1 156	-158	84 472	3 420	91 187

	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF
2024						
Capital-actions VOé holding SA	2 297					2 297
Réserve légale issue du bénéfice		1 156				1 156
Actions propres			-222			-222
Réserves de consolidation				79 279		79 279
Résultat reporté					3 478	3 478
Part des intérêts minoritaires						-
Solde au 1^{er} janvier 2024	2 297	1 156	-222	79 279	3 478	85 989
Affectation du résultat reporté				3 478	-3 478	-
Variation des actions propres			44			44
Part au résultat consolidé de l'exercice					2 261	2 261
Dividendes versés				-272		-272
Solde au 31 décembre 2024	2 297	1 156	-178	82 485	2 261	88 021

Groupe VOé

**Annexe
aux comptes
consolidés**

1. Généralités

1.1 Constitution

VOé holding SA a été inscrite en date du 21 février 2007 sous la forme d'une société anonyme de droit suisse à caractère de holding.

La société a pour objet l'acquisition, la détention, l'administration et l'aliénation de participations dans des sociétés actives dans le domaine de la production, de l'achat et distribution de l'énergie électrique, de la distribution de gaz naturel, de réalisations d'installations électriques et de création, développement, acquisition, gestion, exploitation et entretien de réseaux de transmission de données multimédia et de toutes antennes collectives.

Les comptes consolidés sont établis en francs suisses (CHF). Tous les chiffres sont en milliers de francs suisses (KCHF) dans les notes ci-après.

2. Principales méthodes et présentation des comptes consolidés

2.1 Normes comptables appliquées

Les comptes consolidés sont établis conformément aux «Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC» et respectent l'intégralité de ce référentiel.

2.2 Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent, **par intégration globale**, les comptes des filiales dont le Groupe détient le contrôle exclusif par la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote (droit de vote supérieur à 50%).

Les sociétés dans lesquelles VOé holding SA ou ses filiales, sans avoir le contrôle exclusif, exerce néanmoins une influence notable, sont **mises en équivalence**. Il s'agit des participations dans lesquelles le Groupe détient entre 20% et 50% des droits de vote.

2.3 Principes de consolidation

A. Ecarts d'acquisition

L'écart entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part du Groupe dans ses capitaux propres constitue l'écart de première consolidation. Ce dernier comprend les écarts d'évaluation afférents à certains éléments identifiables, qui sont affectés aux postes concernés du bilan dont ils suivent les règles comptables propres, et un solde résiduel non affecté.

Les écarts d'acquisition positifs ne pouvant faire l'objet d'une identification précise, sont inscrits sous le poste «Goodwill» dans la rubrique immobilisations incorporelles à l'actif du bilan. Cette position fait l'objet d'un amortissement sur une période de 5 ans.

Les écarts d'acquisition négatifs, sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique «Réserve de consolidation».

B. Intérêts minoritaires

La part du capital détenue par des tiers dans les sociétés filiales consolidées par intégration globale, ainsi que la part qui revient à ceux-ci dans les réserves et les résultats reportés sont reprises sous le poste «Intérêts minoritaires» au bilan. La part du résultat de l'exercice revenant aux intérêts minoritaires est reprise sous le poste «Part des intérêts minoritaires dans le résultat» au compte de résultat.

C. Opérations internes au Groupe

Toutes les opérations réalisées à l'intérieur du Groupe sont éliminées des résultats. Les ventes et achats réalisés entre entités intégrées globalement sont éliminés en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent.

Concernant les opérations réalisées à l'intérieur du Groupe faisant l'objet d'une activation, seule la marge réalisée sur ces opérations a été éliminée.

D. Impôts différés

Il est tenu compte dans les comptes consolidés des incidences fiscales relatives aux aménagements et éliminations imposées par la consolidation.

Le taux d'impôt pris en considération, avant charges fiscales, est de 14% depuis le 1^{er} janvier 2019.

E. Valorisation des participations minoritaires

Les participations minoritaires sont évaluées à la valeur d'acquisition diminuée des éventuelles corrections de valeur nécessaires.

2.4 Présentation des comptes consolidés

L'exercice sous revue correspond à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

L'exercice social de l'ensemble des sociétés consolidées coïncide avec l'année civile.

Des ajustements de présentation ont été effectués en 2025. Les comptes de l'exercice précédent ont été retraités pour rendre les chiffres comparables, sans incidence sur les résultats présentés.

3. Informations relatives au périmètre de consolidation et aux variations du périmètre de consolidation

3.1 Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe comprennent les comptes de VOé holding SA et ceux de ses filiales suivantes :

Liste des filiales et des sociétés consolidées

Nom des sociétés Siège social		% de contrôle		% intérêts		Activité
		31.12.25	31.12.24	31.12.25	31.12.24	
VOé commerce SA Vallorbe	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	négoce énergie électrique
VOé services SA Vallorbe	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	société de prestations de services
VOé production SA Vallorbe	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	production énergie électrique et gestion d'immeubles
VOé distribution SA Vallorbe	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	gestion du réseau de distribution électrique
VOé multimédia SA Vallorbe	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	exploitation et entretien de réseau multimédia
Oronvision SA Vallorbe	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	exploitation et entretien de réseau multimédia
VOé chaleur SA Orbe	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	gestion et distribution de gaz et chauffage à distance
VOé éole SA Vallorbe	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	projet de parc éolien sur Grati
VOé renouvelable SA Vallorbe	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	activités en relation avec les énergies renouvelables
VOé gasser SA Yverdon-les-Bains	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	entreprise générale d'électricité
VOé electroval SA Valeyres-sous-Rances	1)	100.00 %	100.00 %	100.00 %	100.00 %	installations électriques intérieures et industrielles
VO RE-Nouvelable SA Orbe	2)	50.00 %	50.00 %	50.00 %	50.00 %	production d'énergie électrique par panneaux solaires
Y-Solaire SA Yverdon-les-Bains	2)	49.00 %	49.00 %	49.00 %	49.00 %	exploitation d'installations de production d'électricité renouvelable
Agrogaz Lignerolle SA Lignerolle	2)	40.00 %	40.00 %	40.00 %	40.00 %	exploitation d'installations de biogaz

1) Sociétés intégrées globalement

2) Société mise en équivalence

3.2 Entrées et modifications dans le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a pas subi de modifications en 2025.

3.3 Principaux éléments du bilan des participations reprises

Lors d'acquisition de nouvelles sociétés, l'écart entre la valeur d'acquisition et la valeur des fonds propres économiques de la société, calculée selon les méthodes d'évaluations du groupe, est déterminé. Cet écart est amorti sur une durée définie et le compte de résultat consolidé prend en charge l'amortissement des écarts correspondants.

4. Immobilisations corporelles et incorporelles

A) Détail des immobilisations corporelles et incorporelles

Détail des acquisitions et des sorties de l'année

	Valeur brute au 01.01.2025	Acquisitions nettes de subventions et contributions	Reprises et sorties 2025	Valeur brute au 31.12.2025
	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF
TYPES D'IMMOBILISATIONS				
Production électrique	41 994	1 189	0	43 183
Distribution électrique	58 972	3 637	0	62 609
Production et distribution chaleur	37 258	3 774	0	41 032
Réseau multimédia	44 059	468	0	44 527
Construction en cours	7 219	14 896	0	22 115
Agencements et infrastructure	1 016	16	-181	851
Informatique et mobilier	974	144	-431	687
Véhicules	1 613	383	-83	1 913
Immeubles d'exploitation	9 017	201	0	9 218
Immeubles de placement	26 825	1 342	0	28 167
Frais d'études production d'énergies renouvelables	3 919	0	0	3 919
Goodwill de consolidation et reprise clientèle	381	0	0	381
	233 247	26 050	-695	258 602

Tableau des amortissements

	Valeur brute au 01.01.2025	Amortissements 2025	Reprises et sorties 2025	Valeur brute au 31.12.2025
	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF
TYPES D'IMMOBILISATIONS				
Production électrique	24 967	1 237	0	26 204
Distribution électrique	29 711	1 533	0	31 244
Production et distribution chaleur	15 641	1 236	0	16 877
Réseau multimédia	31 102	2 016	0	33 118
Construction en cours	1	0	0	1
Agencements et infrastructure	827	106	-181	752
Informatique et mobilier	911	81	-431	561
Véhicules	966	432	-70	1 328
Immeubles d'exploitation	1 545	252	0	1 797
Immeubles de placement	4 986	571	0	5 557
Etudes production d'énergies renouvelables	3 025	299	0	3 324
Goodwill de consolidation et reprise clientèle	93	77	0	170
	113 775	7 840	-682	120 933

Valeur nette comptable des immobilisations et incorporelles

	Valeur brute au 31.12.2025	Amortissements cumulés au 31.12.2025	Valeur nette au 31.12.2025	Valeur nette au 31.12.2024
	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF
TYPES D'IMMOBILISATIONS				
Production électrique	43 183	26 204	16 979	17 027
Distribution électrique	62 609	31 244	31 365	29 261
Production et distribution chaleur	41 032	16 877	24 155	21 617
Réseau multimédia	44 527	33 118	11 409	12 957
Construction en cours	22 115	1	22 114	7 218
Agencements et infrastructure	851	752	99	189
Informatique et mobilier	687	561	126	63
Véhicules	1 913	1 328	585	647
Immeubles d'exploitation	9 218	1 797	7 421	7 472
Immeubles de placement	28 167	5 557	22 610	21 839
Etudes production d'énergies renouvelables	3 919	3 324	595	894
Goodwill de consolidation et reprise clientèle	381	170	211	288
	258 602	120 933	137 669	119 472

B) Méthodes d'évaluation et durées d'amortissements

La méthode d'évaluation de chaque objet des immobilisations corporelles correspond à une valeur historique recalculée, et est amortie linéairement selon leur durée de vie.

Les valeurs historiques recalculées ont été déterminées sur la base des travaux de consultants externes. Les investissements réalisés après ces expertises ont été valorisés à leur coût d'acquisition réel.

La valeur du réseau de distribution électrique correspond à celle considérée pour le calcul du timbre et soumise à la surveillance de l'EICOM.

La valeur des réseaux du gaz correspond aux exigences de NEMO, en vue de la future libéralisation du marché du gaz. Les immeubles de placement sont portés dans les comptes consolidés à une valeur actuelle calculée selon

la méthode de capitalisation des flux financiers futurs actualisés (méthode DCF), valeur déterminée par un expert tiers il y a quelques années. Afin de se rapprocher au mieux de la réalité économique, il a été décidé d'augmenter cette valeur des travaux de rénovations lourdes et de transformation réalisés et d'amortir le bâtiment sur une durée de 50 ans linéairement pour les immeubles de placement et de 40 ans (dès 2021) pour les immeubles d'exploitation.

Les constructions en cours correspondent aux investissements pour le projet éolien. Ces investissements comprennent les intérêts intercalaires pour KCHF 362 (KCHF 112 en 2024).

Les durées de vie et d'amortissements totales des rubriques sont les suivantes

Objets	Durée d'amortissements (en années)	Objets	Durée d'amortissements (en années)
Alternateurs (production)	40	Etudes de projets biogaz	5
Armoires (distribution)	30	Etudes renaturation (centrales hydrauliques)	3
Armoires béton (multimédia)	30	Gazoduc (gaz)	50
Armoires métalliques (multimédia)	20	Génie civil électricité	60
Auxiliaires, alimentations, conduites (production)	30	Génie civil gaz	50
Barrage (production)	80	Génie civil multimédia	50
Bâtiments, prises d'eau (production)	80	Grilles et dégrilleurs (production)	60
Bâtiment de la centrale (production)	80	Grue hydraulique à grappin (production)	60
BT aérienne (distribution)	40	Immeubles d'exploitation	40
BT souterraine (distribution)	35	MT aérienne (distribution)	40
Câbles coaxial et fibre optique (multimédia)	20	MT souterraine (distribution)	40
Centrale et contracting solaire (production)	20	Ouvrage et équipement de dotation (production)	40
Chauffage à distance (production)	20	Pont roulant (production)	40
CMTS, parties actives, hub (multimédia)	5	Postes de couplage (distribution)	35
Coffrets (distribution)	30	Projet nouvelle centrale (production)	10
Commande hydraulique des vannes (production)	40	Projet et études production énergie renouvelable (incorporelles)	5
Commande électrique vannes et dégrilleurs (production)	15	Postes de détente réseau et client (gaz)	15
Compteurs (distribution)	15 à 25	Régulation hydraulique et électronique (production)	10
Compteurs (gaz et CAD)	5 à 15	Stations MT/BT aériennes (distribution)	25
Compteurs industrie (gaz)	5	Stations MT/BT au sol (distribution)	35
Conduite forcée (production)	80	Technique coaxial et fibre (multimédia)	10
Conduites HP et BP (gaz)	50	Télécommandes (distribution)	10
Canalisations et fouilles BP (gaz)	40	Transformateurs (production)	30
Conduites BP (CAD)	40	Turbines et vannes (production)	40
Contracting chaleur	15 à 20	Vannes de chasse (production)	80
Eléments de comptage (gaz)	10 à 15	Vannes de fonds (production)	80
Enregistreurs de pression (gaz)	20	Vannes de prise (production)	80
Equipement secondaires (production)	15	Vannes des conduites forcées (production)	60
Etudes de projets potentiels CAD	1		

Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Pour les autres immobilisations corporelles (véhicules, informatique et mobilier), il n'est pas considéré d'éventuelles réserves latentes, compte tenu la courte durée de vie économique de ces éléments. Les montants ressortant des comptes statutaires de chaque société sont repris sans modifications.

5. Avantages économiques résultant des institutions de prévoyance

RÉSERVE DE COTISATIONS D'EMPLOYEUR (RCE) EN KCHF	Valeur nominale 31.12.2025	Renonciation à l'utilisation 2025	Bilan 31.12.2025	Constitution pour 2025	Bilan 31.12.2024	Résultat RCE dans frais de personnel	
						2025	2024
Fonds patronaux/Institutions de prévoyance patronales	95	0	95	0	95	0	0
Plans de prévoyance	0	0	0	0	0	0	0
Total	95	0	95	0	95	0	0

AVANTAGE/ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE ET CHARGES DE PRÉVOYANCE EN KCHF	Exc. de couv./ découvert 31.12.25	Part économique de l'entité au		Var. p.r. exerc. préc. et avec effet sur rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel	
		31.12.25	31.12.24			2025	2024
Fonds patronaux/Institutions de prévoyance patronales	1 358	0	0	0	0	0	0
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture / découvert	0	0	0	0	0	0	0
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture	0	0	0	0	1 122	1 122	1 133
Institution de prévoyance avec découvert	0	0	0	0	0	0	0
Institution de prévoyance sans actifs propres	0	0	0	0	0	0	0
Total	1 358	0	0	0	1 122	1 122	1 133

Le Groupe assure sa prévoyance professionnelle principalement auprès de la fondation collective AVENA. Cette fondation est réassurée pour les risques décès et invalidité auprès d'une compagnie d'assurance. Le degré de couverture (non-audit) est de 112.6% à fin 2025 (109.1% à fin 2024). Il n'y a pas de calcul du degré de couverture par caisse de prévoyance, la fortune étant placée de manière commune.

Aucun avantage économique n'a été considéré dans les comptes consolidés et il n'y a pas lieu de constituer une provision pour engagements de prévoyance.

6. Intérêts minoritaires

Il n'y a pas d'intérêts de minoritaires à fin 2025 ni à fin 2024.

7. Garanties données en faveur de tiers

	2025 KCHF	2024 KCHF
Garanties de construction	553	482
Garantie Gaznat et sûreté activité de location de services	59	59
Cautionnements d'un maximum de KCHF 2'393 pour une participation	1 260	1 553
Garantie de paiement donnée pour une filiale	€ 25 480	0

8. Engagements de leasing non-portés au bilan

	2025 KCHF	2024 KCHF
à moins d'un an	0	0
à plus d'un an	0	0
	0	0

9. Engagements futurs liés aux contrats

	2025 KCHF	2024 KCHF
Baux à loyer à moins d'un an	309	309
Baux à loyer à plus d'un an	543	814
Droit de superficie échéant en 2093	463	471
Droit de superficie échéant en 2124	882	0
Droits de superficie de 30 ans en lien avec le parc éolien	9 222	0
	11 419	1 594

10. Echéance des dettes à long terme portant intérêts

	2025 KCHF	2024 KCHF
Exigible à 12 mois	500	500
Exigible entre 1 et 5 ans	21 775	18 150
Exigible dans plus de 5 ans	0	5 125
	22 275	23 775

11. Honoraires versés à l'organe de révision

	2025 KCHF	2024 KCHF
pour les travaux de révision	130	123
pour d'autres travaux réalisés	27	23
	157	146

12. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

Nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle moins de 250 moins de 250

13. Explications concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat

13.1 Produits extraordinaires

	2025 KCHF	2024 KCHF
Récupération des créances passées en pertes sur les exercices antérieurs	16	12
Bénéfices réalisés sur ventes immobilisations	36	29
Participation aux bénéfices des assurances	97	110
Excédents nets de provisions	35	0
Redistribution taxe CO2 par salaires	0	9
Indemnités antérieures et restitution de cotisations	29	0
	213	160

13.2 Charges extraordinaires

	2025 KCHF	2024 KCHF
Droit de timbre sur l'augmentation de capital	229	0
Résultat d'un contrôle SUVA	0	3
Frais de réorganisation	0	425
Provisions pour litiges	0	420
Ajustement d'exercices antérieurs (nets)	0	77
	229	925

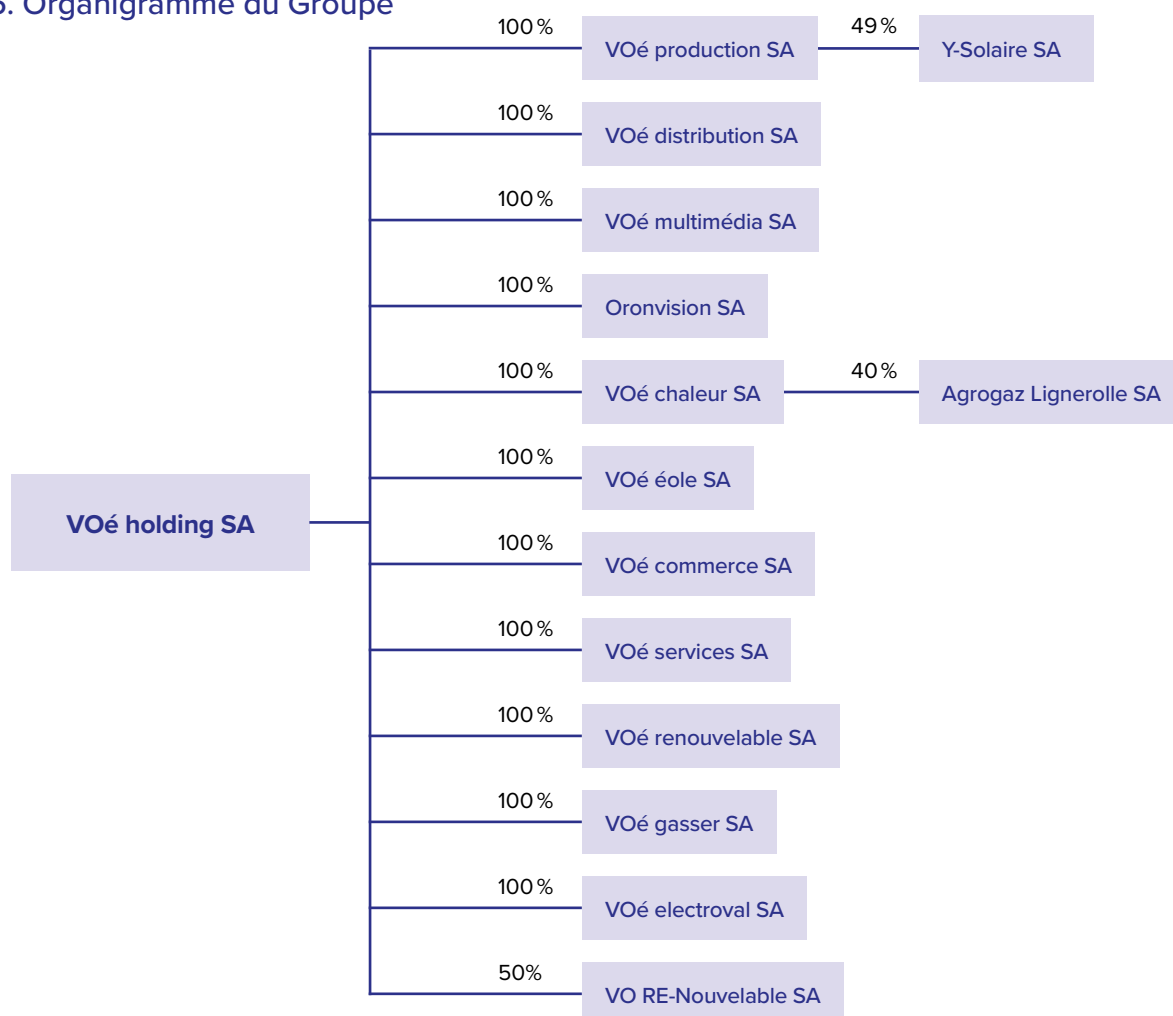
14. Propres actions

	2025		2024	
	Nombre d'actions	KCHF	Nombre d'actions	KCHF
Valeur au 1 ^{er} janvier	14 858	178	18 480	222
Achats de l'exercice	0	0	3 328	40
Ventes de l'exercice	-1 630	-20	-6 950	-84
Valeur au 31 décembre	13 228	158	14 858	178

15. Tableau de variation des provisions

2025	Solde initial KCHF	Constitution KCHF	Utilisation KCHF	Annulation KCHF	Solde final KCHF
Provision pour litige sur récupération de créance		120			120
Provision pour garantie		300			300
Solde au 1^{er} janvier 2025	-	420	-	-	420
Provision pour litige sur récupération de créance	120				120
Provision pour garantie	300		-181		119
Solde au 31 décembre 2025	420	-	-181	-	239

16. Organigramme du Groupe



17. Evénements postérieurs à la date de clôture

En 2026, la majorité de la participation dans VOé éole SA a été cédée. La part au résultat de cette société figurera dorénavant dans les résultats des sociétés mises en équivalence.

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de VOé holding SA Vallorbe

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la VOé holding SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2025 le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.

- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

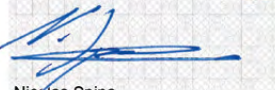
Renens, le 21 mai 2026

BfB Fidam révision SA



BfB

Guy Chervet
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



BfB

Nicolas Spina
Expert-réviseur agréé

Impressum

Rédaction: VOé

Mise en page: Atelier zaniah - zaniah.ch

Photos: VOé - voe.ch, Crisis Visuel - crisisvisual.com, Christophe Senehi - Headshot Pro - headshotpro.ch, Jeremy Bierer - jeremy-bierer.com, Claude Jaccard - claudejaccard.com.

© VOé mai 2026

Imprimé sur Pioneer Preprint blanc FSC Ecolabel



voé

l'énergie en commun

058 234 20 00

Rue de la Poste 2, 1350 Orbe
Rue des Eterpaz 26, 1337 Vallorbe

info@voe.ch | voe.ch